



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 décembre 2015 (extraits)

Étaient présents : M. CHOLLEY, maire, Mme EVERAERT, Mme LE BLANC, M. REPAIRE, M. PRIEUR-LAURENT, Mme CARNERO, adjoints, M. LE BLANC, Mme EYMARD, M. ANTONI, Mme DABADIE, Mme ANTONI, M. BOUVIER, M. PATIN, Mme YOUNSI, Mme WALTER, M. PILORGET, M. EPRY, M. SAUNIER, Mme CARRIÉ, Mme CADOT, M. BUATOIS.

Représentés : M. ANDRETTI, pouvoir à Mme CARNERO, Mme GRISON-JAILLET, pouvoir à Mme EVERAERT, M. CARDOUX, pouvoir à M. CHOLLEY, M. MERCIER, pouvoir à M. PRIEUR-LAURENT, Mme MORET MIGUET, pouvoir à M. REPAIRE, Mme BOISSEAU, pouvoir à M. PILORGET.

Absents : M. LOGA, M. NOVEL.

Secrétaire : Mme WALTER.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte sans observation le procès-verbal du conseil municipal en date du 26 novembre 2015.

Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes portant sur :

- ✓ le contrat de cession relatif à la représentation du spectacle «Opus 7» le 16 janvier 2016 avec l'association «Cheptel Aleïkoum»,
- ✓ la conclusion d'un marché public relatif à la maintenance du réseau câblé de télédistribution,
- ✓ la conclusion d'un contrat relatif à la téléphonie mobile (acquisition de 19 téléphones et abonnements),
- ✓ contrat de cession relatif à la représentation du spectacle «soirée culture urbaine» du 12 décembre 2015.

PREND ACTE de la présentation des rapports 2014 sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable et du service assainissement des services de la communauté d'agglomération du Val d'Orge.

ADOpte, à la majorité (2 abstentions : Mme CADOT et M. BUATOIS), par chapitre, pour les sections de

fonctionnement et d'investissement équilibrées en dépenses et en recettes, la décision modificative n°2 de la ville comme suit :

Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
012 «charges de personnel et frais assimilés»	50 000 €	
014 «atténuations de produits»	100 €	
013 «atténuations de charges»		50 100 €
INVESTISSEMENT		
041- «opérations patrimoniales»	50 500 €	50 500 €

Vote du budget primitif 2016

Monsieur le Maire indique que le BP proposé est très proche du DOB présenté lors de la séance du conseil municipal du 26 novembre 2015. Le projet de BP a été présenté lors de la commission finances du 3 décembre 2015.

Lors de cette présentation, les écarts indiqués sont par rapport au BP de l'année précédente. Le budget est en baisse de 2%.

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrées en dépenses et en recettes, le **Budget Primitif 2016** de

L'essentiel de la séance du Conseil municipal

- Adoption du Budget Primitif 2016.

A retenir

- Prochain Conseil municipal : jeudi 28 janvier 2016
- Prochain Conseil communautaire : jeudi 18 février 2016

la ville à un montant de :

- investissement	1 336 000 €
- fonctionnement	5 218 900 €.

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

à la majorité (2 abstentions : Mme CADOT et M. BUATOIS)

<u>Chapitre 011</u>	
charges à caractère général	1 232 900 €
<u>Chapitre 012</u>	
charges de personnel	2 274 000 €
<u>Chapitre 014</u>	
atténuation de produits	33 000 €
<u>Chapitre 65</u>	
autres charges gestion courante	1 227 600 €
<u>Chapitre 66</u>	
charges financières	27 800 €
<u>Chapitre 67</u>	
charges exceptionnelles	1 600 €
<u>Chapitre 022</u>	
dépenses imprévues fonctionnement	52 000 €
<u>Chapitre 023</u>	
virement à la section d'investissement	150 000 €
<u>Chapitre 042</u>	
opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000 €
	<u>TOTAL: 5 218 900 €</u>

RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

à la majorité (2 abstentions : Mme CADOT et M. BUATOIS)

<u>Chapitre 013</u>	
atténuation de charges	130 000 €
<u>Chapitre 70</u>	
produits des services	757 400 €
<u>Chapitre 73</u>	
impôts et taxes	3 563 000 €
<u>Chapitre 74</u>	
dotations, subventions et participations	717 500 €
<u>Chapitre 75</u>	
autres produits gestion courante	37 000 €
<u>Chapitre 77</u>	
produits exceptionnels	2 000 €
<u>Chapitre 042</u>	
opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000 €
	<u>TOTAL: 5 218 900 €</u>

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

à la majorité (2 abstentions : Mme CADOT et M. BUATOIS)

<u>Chapitre 20</u>	
immobilisations incorporelles	14 000 €
<u>Chapitre 21</u>	
immobilisations corporelles	1 015 900 €
<u>Chapitre 13</u>	
subventions d'investissement	10 000 €
<u>Chapitre 16</u>	
emprunts et dettes assimilées	278 000 €

Chapitre 020

dépenses imprévues investissement 6 100 €

Chapitre 040

opérations d'ordre entre sections 12 000 €

TOTAL: 1 336 000 €

RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

à la majorité (2 abstentions : Mme CADOT et M. BUATOIS)

<u>Chapitre 13</u>	
subventions d'investissement	273 000 €
<u>Chapitre 16</u>	
emprunts et dettes assimilées	590 000 €
<u>Chapitre 10</u>	
dotations fonds divers et réserves	103 000 €
<u>Chapitre 021</u>	
virement de la section de fonctionnement	150 000 €
<u>Chapitre 040</u>	
opérations d'ordre entre sections	220 000 €
	<u>TOTAL: 1 336 000 €</u>

DÉCIDE, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe suite à un avancement de grade.

DÉCIDE, à l'unanimité, de faire assurer les missions d'études surveillées par des enseignants, au titre d'activité accessoire, contre une rémunération correspondant au taux de rémunération maximum (100%) autorisé par le décret n°66-787 du 14 octobre 1966 fixant le taux de rémunération des travaux supplémentaires effectués par les enseignants des écoles en dehors de leur service normal.

